

✦ DOCUMENT CONTRACTUEL ✦

Contrat d'inscription

*Cursus d'accompagnement
en thérapie énergétique*

Référence :

INSC-2026-[N°]

Prestataire : Sabrina DE BUE · Escale Lumineuse

Cursus : Septembre 2026 → Février 2027

Édition : Juin 2026 · Version 1.0

ARTICLE 1

Identification des parties au contrat

Le présent contrat est conclu entre les deux parties suivantes :

LE PRESTATAIRE

Sabrina DE BUE, exerçant sous le nom commercial **Escale Lumineuse**

Nom d'usage / pseudonyme professionnel : *Sabrina Escale*

Entrepreneur individuel · Régime micro-entreprise

Profession Libérale Non Réglementée · Coach énergétique

SIRET : 817 951 882 00023

Siège social : 56 rue des Tilleuls, 59650 Villeneuve-d'Ascq

Email : lumineuseescale@outlook.fr · Téléphone : 06 32 61 57 96

TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts

Ci-après dénommée « le Prestataire »

LE PARTICIPANT

NOM DE FAMILLE :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE COMPLÈTE :

TÉLÉPHONE :

EMAIL :

Ci-après dénommé(e) « le Participant »

ARTICLE 2

Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet l'inscription du Participant au cursus d'accompagnement en thérapie énergétique proposé par le Prestataire, dans les conditions définies ci-après et complétées par les Conditions Générales de Vente (CGV) et le règlement intérieur, annexés au présent contrat.

ARTICLE 3

Caractéristiques du cursus

Intitulé

Cursus d'accompagnement en thérapie énergétique 2026-2027

Durée totale

6 mois (du 17 septembre 2026 au 21 février 2027)

Format	6 sessions présentielles de 4 jours consécutifs + lives Zoom hebdomadaires + groupe WhatsApp
Horaires	9h00 à 18h00 pendant les sessions présentielles
Lieu	Villeneuve-d'Ascq (Métropole lilloise) · adresse précise communiquée après validation de l'inscription
Effectif maximum	6 participants
Méthodes enseignées	Bioénergie, Hypnose énergétique quantique, Libération émotionnelle EFT, Initiation à la géobiologie
Document remis en fin de cursus	Attestation de fin de cursus

Calendrier détaillé des 6 sessions présentielles

Session	Dates	Format
1	17 → 20 septembre 2026	4 jours · 9h-18h
2	22 → 25 octobre 2026	4 jours · 9h-18h
3	19 → 22 novembre 2026	4 jours · 9h-18h
4	17 → 20 décembre 2026	4 jours · 9h-18h
5	14 → 17 janvier 2027	4 jours · 9h-18h
6	18 → 21 février 2027	4 jours · 9h-18h

Le Participant atteste avoir pris connaissance de ces dates et s'engage à les bloquer dans son agenda pour assurer sa présence à chacune des 6 sessions présentielles, qui sont obligatoires.

Important : ce cursus ne délivre pas de diplôme reconnu par l'État. Il s'agit d'un accompagnement professionnel et personnel. Les pratiques enseignées ne relèvent ni de la médecine ni du magnétisme traditionnel.

ARTICLE 4

Tarif applicable

Le Participant coche le tarif qui s'applique à sa situation :

☐ **TARIF PUBLIC • 2 490 € TTC**

Inscription standard via le site internet

☐ **TARIF PRÉFÉRENTIEL • 2 290 € TTC (200 € de réduction)**

Réservé aux personnes inscrites suite au webinaire de présentation

Les tarifs sont exprimés en euros toutes taxes comprises. TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

ARTICLE 5

Modalités de paiement

Le Participant choisit l'une des deux modalités de paiement suivantes :

☐ **Option A • Paiement comptant**

Règlement intégral du tarif applicable au moment de l'inscription.

Solution de paiement utilisée : SumUp (carte bancaire) ou Alma (carte bancaire)

MONTANT TOTAL VERSÉ : _____ **€ TTC**

DATE DU PAIEMENT : _____

☐ Option B · Paiement en 6 fois sans frais (via Alma)

L'acompte est versé au moment de l'inscription. Les 5 mensualités suivantes sont prélevées automatiquement sur la carte bancaire du Participant, le même jour chaque mois, par la plateforme Alma. Le mandat de prélèvement est signé une seule fois lors de l'inscription.

Échéancier prévisionnel

Échéance	Montant	Date prévue	Statut
1. Acompte (à l'inscription)	_____ €	_____	Versé à l'inscription
2. Mensualité 2	_____ €	_____	Prélèvement Alma
3. Mensualité 3	_____ €	_____	Prélèvement Alma
4. Mensualité 4	_____ €	_____	Prélèvement Alma
5. Mensualité 5	_____ €	_____	Prélèvement Alma
6. Mensualité 6 (dernière)	_____ €	_____	Prélèvement Alma
TOTAL	_____ €	—	—

Indications de remplissage :

- Tarif public 2 490 € → 6 × 415 €
- Tarif préférentiel 2 290 € → acompte 415 € + 5 × 375 € (ou répartition équivalente)

Validation de l'inscription

L'inscription est définitivement validée à compter de la réception par le Prestataire du premier paiement effectif (montant total en cas d'option A, ou acompte en cas d'option B) et de la signature du présent contrat.

ARTICLE 6

Conditions d'annulation rappelées

Le Participant déclare avoir pris connaissance des conditions d'annulation détaillées dans les CGV, qu'il accepte sans réserve :

Délai d'annulation	Conséquence
Dans les 14 jours suivant l'inscription	Droit légal de rétractation : remboursement intégral
Plus de 60 jours avant le début	Remboursement intégral moins 90 € de frais administratifs
Moins de 60 jours avant le début	Premier versement (acompte) acquis au Prestataire
Après le début du cursus	Aucun remboursement, sommes restant dues exigibles

ARTICLE 7

Délai légal de rétractation

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le Participant dispose d'un délai de **14 jours calendaires** à compter de la date du présent contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter de pénalités.

Le modèle de formulaire de rétractation est annexé aux CGV.

Renonciation au droit de rétractation (à cocher uniquement si le cursus commence dans les 14 jours suivant l'inscription) :

☐ Le Participant déclare expressément renoncer à son droit de rétractation pour bénéficier d'un démarrage anticipé du cursus, conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation. Il reconnaît avoir été informé qu'à compter de la première session, il ne pourra plus exercer son droit de rétractation.

ARTICLE 8

Documents composant le contrat

Le Participant reconnaît avoir reçu et pris connaissance des documents suivants, qui font partie intégrante du présent contrat :

☐ **Les Conditions Générales de Vente (CGV)**

Document de 16 articles régissant la relation contractuelle

☐ **Le Règlement intérieur du cursus**

Document précisant les règles de fonctionnement (confidentialité, présentiel, lives, WhatsApp, respect)

☐ **Le programme détaillé du cursus**

Brochure de présentation des méthodes, dates et contenu

En signant le présent contrat, le Participant atteste avoir pris connaissance de l'ensemble de ces documents et les accepter sans réserve.

ARTICLE 9

Mentions légales importantes

9.1 • Nature de la prestation

Les techniques enseignées relèvent du domaine du bien-être et de l'accompagnement énergétique. Elles ne constituent en aucun cas un acte médical, paramédical ou psychothérapeutique.

9.2 • Suivi médical maintenu

Le Participant reconnaît avoir été informé que ce cursus ne se substitue à aucun suivi médical ou thérapeutique conventionnel. Toute personne suivant un traitement médical, psychologique ou psychiatrique est invitée à le poursuivre et à consulter son médecin traitant en cas de doute sur l'opportunité de participer au cursus.

9.3 • Données personnelles

Les données personnelles du Participant sont collectées et traitées conformément au RGPD et aux modalités précisées dans l'article 13 des CGV. Le Participant dispose à tout moment des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, d'opposition et de retrait du consentement.

SIGNATURE

Acceptation et signature des parties

Fait en deux exemplaires originaux, dont un remis à chaque partie.

FAIT À : _____ LE : _____

LE PARTICIPANT

Nom, prénom :

Signature précédée de la mention
manuscrite :
« Lu et approuvé, bon pour
engagement »

LE PRESTATAIRE

Sabrina DE BUE · Escale Lumineuse

Signature et cachet :

Escalé Lumineuse · Sabrina DE BUE · Coach énergétique · Profession Libérale Non
Réglementée

56 rue des Tilleuls · 59650 Villeneuve-d'Ascq · SIRET 817 951 882 00023 · TVA non
applicable, art. 293 B du CGI

Contrat d'inscription au cursus d'accompagnement · Édition juin 2026 · Version 1.0